LOPES 2250

24	Séance 1	Présentation du cours			
septembre		Film : « L'esprit de 45 » Ken Loach			
8 octobre	Séances 2 et 3	La protection sociale dans le temps (Belgique)			
15 octobre	Séance 4	La protection sociale dans l'espace			
26 novembre	Séance 5	L'Union européenne et la protection sociale			
3 décembre	Séance 6	Martin Wagener : Monoparentalité et précarité (sous réserve)			
		http://www.le-forum.org/Monoparentalite-et-precarite.html			
10 décembre	Séance 7	Christophe Degryse : les impacts sociaux de la digitalisation de			
		l'économie (sous réserve)			
		http://www.etui.org/fr%E2%80%8E/Publications2/Working-			
		Papers/Les-impacts-sociaux-de-la-digitalisation-de-l-economie			
17 décembre	Séance 8	Synthèse : ®évolutions de l'Etat providence			
4 février	Séance 9	Protection sociale et cycle de vie			
		http://dial.uclouvain.be/pr/boreal/fr/object/boreal%3A1549			
		31/datastreams			

Description:

La notion de protection sociale connaît des variations et des évolutions remarquables dans le temps et dans l'espace. L'objet de ce cours est d'identifier les invariants de la protection sociale (en particulier ses objectifs de solidarité et de redistribution), tout en appréhendant les différentes modalités de leur mise en œuvre et leurs effets respectifs. Dans cette perspective, on recourra tout particulièrement aux concepts internationaux, européens et comparés de la protection sociale.

Compétences et objectifs :

A la fin de ce cours, les étudiants devront être capables de :

- cerner les notions clés qui sont au fondement de la protection sociale,
- comprendre les grandes caractéristiques des différents régimes de protection sociale en Europe,
- appréhender les défis contemporains auxquels sont confrontés ces régimes
- appréhender les réponses que tentent d'apporter à ces défis les institutions européennes et internationales, et les différentes familles de systèmes nationaux.
- exercer un regard critique sur le système belge et son évolution.

Contenu du cours :

Le cours approfondira les aspects suivants :

- les notions fondamentales qui permettent de comprendre les objectifs et les valeurs qui soustendent les régimes de protection sociale (notamment les notions de « risque » ou « éventualité » social, de redistribution horizontale/verticale, de solidarité, de décommodification, d'activation etc)
- Les acteurs de la protection sociale
- les principales modalités de mise en œuvre de ces objectifs (relatives au financement et aux prestations)
- Les caractéristiques du système belge de sécurité sociale.
- Les familles de systèmes de protection sociale en Europe, et leurs caractéristiques
- Le rôle des institutions européennes et internationales (en particulier l'OIT) et leur action en matière de convergence des systèmes de protection sociale
- Les contraintes macros qui pèsent sur les systèmes de protection sociale et leur évolution

Activités d'enseignement-apprentissage :

Le cours s'ouvrira sur la projection du film « L'esprit de 45 » de Ken Loach. Le film nous permettra de nous familiariser avec les déterminants historiques de l' « invention » de la sécurité sociale.

Une première partie du cours (4 cours) permettra aux étudiants d'acquérir les notions principales propres à la protection sociale.

Une deuxième partie du cours (5 cours) sera consacrée à l'examen d'enjeux sociaux contemporains qui contraignent à repenser la fonction et les modes d'ntervention de la sécurité sociale. Dans le cadre de cette deuxième partie, 2 cours seront dispensés par Pascale Vielle et trois intervenants extérieurs apporteront des éclairages spécifiques. Le groupe de Bruxelles choisira lui-même une de ces thématique et l'intervenant à inviter lors d'une séance à organiser en soirée.

Supports:

Pour chaque séance dispensée par Pascale Vielle, les étudiants disposeront d'un powerpoint et de supports documentaires (articles, illustrations etc)

Pour les séances dispensées par les intervenants extérieurs, les supports seront variables selon les intervenants. Les étudiants sont invités à prendre des notes

Evaluation:

Chaque étudiant remettra un document de **4 pages MAXIMUM** - hors page de garde, bibliographie et annexes - **(A4 ARIAL 12 Interligne continu, marges de 2,5 cm)** portant sur un des 3 thèmes qui ont fait l'objet d'un exposé par les intervenants extérieurs. L'objet de cet écrit individuel est de montrer de quelle manière le thème retenu remet en cause les fondements de la sécurité sociale, et de proposer des pistes de réforme pertinentes. Le document sera structuré de la manière suivante :

- 1ère page : présentation du « défi », en développant les éléments pertinents pour la suite du travail
- 2^{ème} et 3^{ème} page : analyse des concepts, principes, fondements de la sécurité sociale qui sont remis en question par ce défi
- 4ème page : propositions de réforme

Seront évalués :

- Aspects substantiels : pertinence de la présentation du « défi » au regard de la suite du travail, capacité de mobiliser les notions et concepts vus au cours de manière pertinente, recherches personnelles au-delà des informations reçues au cours (15 points)
- Aspects formels : cohérence interne du travail, style, orthographe, présentation, respect des consignes formelles (5 points)

Le travail sera déposé sur moodle (date à déterminer avec le groupe) et remis à Daniel (date à déterminer avec le groupe).

Je me tiens à la disposition des étudiants pour répondre à leurs questions, mais il n'est pas prévu, sur cette évaluation, de retour formatif.

En cas d'échec (moins de 10/20), l'étudiant aura la possibilté de procéder avant la délibération du mois de juin à une défense orale qui permettra d'évaluer, à partir de son travail écrit, sa maîtrise des notions vues au cours. En cas d'échec à la session de juin, l'étudiant aura la possibilité de représenter un travail à la session de septembre selon les mêmes modalités. S'il obtient moins de 10/20, il pourra défendre son travail oralement.